



2010 | BUTS STRATÉGIQUES

La MISSION et les nouveaux buts stratégiques de l'Association canadienne de l'électricité

L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) s'efforce de contribuer à la réussite de ses membres en leur offrant un programme de représentation vigoureux. En ayant recours à des canaux d'expression clairs, ciblés et cohérents à Ottawa et à Washington, l'ACÉ veille à ce que les intérêts et les besoins de ses membres aient un impact important sur l'évolution des politiques et de la réglementation.

Afin que l'Association continue de répondre aux besoins en constante évolution d'une industrie en mutation, son conseil d'administration a récemment entrepris un examen complet de son orientation stratégique. Il en est résulté une mission révisée ainsi qu'une série de buts stratégiques, modifiés de manière à mieux refléter les réalités auxquelles doit faire face le secteur de l'électricité et à mieux y répondre. L'ACÉ est en voie d'évaluer ses programmes, qu'elle adaptera à cette nouvelle mission et à ces nouveaux buts en 2007 et en 2008.

Nouveaux buts stratégiques de l'ACÉ

Les nouveaux buts stratégiques de l'ACÉ, qui résultent de consultations élargies avec les dirigeants de ses entreprises membres, se veulent une feuille de route complète en vue de résoudre les enjeux les plus urgents de l'industrie. Six grands axes d'intervention prioritaires ont été établis pour encadrer la réalisation des objectifs de l'Association : l'infrastructure, l'efficacité énergétique, la technologie, la réglementation, l'environnement et la sécurité.

1. Infrastructure

La possibilité de construire l'infrastructure nécessaire, de répondre à la croissance de la demande et de remplacer les installations vieillissantes est essentielle à la prospérité économique du Canada.

- L'ACÉ s'efforce de vaincre les obstacles à des investissements opportuns dans l'infrastructure, y compris en ce qui concerne le choix des emplacements, les taux de rendement, l'acceptation par la collectivité et la compréhension de leur nécessité par le public.



NOUVEL énoncé de mission de l'ACÉ

Un approvisionnement en électricité sûr, sécuritaire, fiable, durable et à prix concurrentiel est essentiel à la prospérité du Canada.

L'ACÉ est la voix de l'industrie canadienne de l'électricité. Elle fait valoir l'énergie électrique en tant que moteur essentiel de l'économie et des attentes des Canadiens à l'égard de l'amélioration de leur qualité de vie.

2. Efficacité énergétique

Les clients s'attendent à ce que leur fournisseur d'électricité leur offre des options pour les aider à utiliser plus efficacement l'électricité, à mieux gérer leurs coûts et à minimiser les impacts environnementaux.

- L'ACÉ et ses entreprises membres jouent un rôle de premier plan en offrant de l'information et des programmes en matière d'efficacité énergétique; l'Association s'associe au gouvernement et aux intervenants concernés pour favoriser l'efficacité énergétique et cherche à faire en sorte que les organismes de réglementation aient une meilleure compréhension du dossier de l'efficacité énergétique.

3. Technologie

Il est essentiel de maximiser les avantages des technologies de pointe et de déployer les technologies de la prochaine génération si nous voulons combler les besoins de l'industrie et de la clientèle et assurer un approvisionnement en électricité adéquat et durable.

4. Réglementation

Le fardeau et les retards réglementaires, y compris le dédoublement des processus, entraînent des occasions manquées et des hausses de coûts, gênant notre capacité de construire des infrastructures essentielles, de mettre en oeuvre de nouvelles technologies et de déployer des démarches innovatrices en vue de répondre aux attentes de la clientèle.

- L'ACÉ préconise des régimes de réglementation plus efficaces et mieux coordonnés à l'intérieur des gouvernements et entre ceux-ci ainsi que des décisions plus opportunes afin d'assurer une plus grande certitude aux clients et actionnaires.

5. Environnement



L'observation par les gouvernements de démarches fragmentées à l'égard des enjeux environnementaux, combinée à l'absence de cadre stratégique environnemental

fédéral-provincial intégré et concerté, constitue un obstacle à la construction de l'infrastructure nécessaire et au déploiement de technologies commerciales.

- L'ACÉ vise une démarche globale et une plus grande cohérence réglementaire touchant les enjeux environnementaux, de manière à mieux viser les résultats voulus et à préserver de manière durable la plus vaste gamme d'options possible.

6. Sécurité

Assurer la sécurité, la fiabilité et la stabilité à long terme du réseau électrique canadien, compte tenu de son rôle clé à l'égard de la fourniture du courant aux autres secteurs d'infrastructures essentielles, est essentiel à l'économie et à la qualité de vie.

- L'ACÉ observe une démarche axée sur tous les risques et assure à ses membres la coordination et les programmes nécessaires en vue de protéger le réseau d'électricité du Canada contre les menaces de nature physique et cybernétique.

Aller de l'avant – Facteurs de réussites essentiels

Atteindre/maintenir le consensus

Adopter des processus en vue d'assurer l'élaboration de positions communes et de priorités convenues dans la mesure du possible entre les membres, en particulier dans les cas où des programmes peuvent être en conflit.

Élaboration de politiques

Voir à ce que la structure de gouvernance et les processus permettent aux membres d'élaborer des positions fondées sur un consensus et cohérentes afin que l'ACÉ fasse valoir ces positions auprès des gouvernements et d'autres intervenants à divers paliers.

Communication ciblée

Faire valoir les positions de l'ACÉ touchant les enjeux prioritaires de manière cohérente et efficace auprès des gouvernements et des autres intervenants.

Création et partage du savoir

Élaborer, suivre, distribuer et enrichir l'information et le savoir dont ont besoin les membres pour atteindre leurs buts aux plans des politiques, de la réglementation ou des opérations.

Services aux membres

Fournir les services que les membres désirent et sont prêts à financer.

Participation des membres

Optimiser le recrutement des entreprises membres et la participation de celles-ci à tous les paliers pour assurer une représentation et un engagement optimums à l'égard de l'ACÉ.

Efficience et efficacité

Voir à ce que l'ACÉ soit gérée de manière à assurer une valeur optimale à tous les membres en assurant une surveillance régulière de sa performance au regard des objectifs visés.

RENSEIGNEMENTS

Francis Bradley, vice-président, ACÉ
613-230-5027, bradley@electricite.ca

Perspectives est publié par l'Association canadienne de l'électricité, la voix de l'électricité au Canada.
Renseignements complémentaires : info@electricite.ca, (613) 230-9263